

Dans la même collection

- N°01** Les Bruyères Saint-Julien
- N°02** Décors et Urbanisme à travers la rive sud
- N°03** De Malaunay à l'Île Lacroix par les lignes de la TCAR
Saint Romain / De la légende... à la foire
Le Parlement de Normandie 1499-1790
Et la Seine devint maritime
- N°07** Le port de Rouen / De l'Île Lacroix à La Bouille
Rouen, lieu d'histoire maritime
Mémoires de Guerres I / La Rive gauche de 1870 à 1914
Mémoires de Guerres II / La Rive gauche de 1914 à 1940
Les hommes de presse de l'agglomération rouennaise
Jean-Jacques Rousseau et l'Académie des sciences et belles lettres de Rouen
Quelques grandes figures médicales rouennaises
Sources & fontaines
patrimoine architectural du plateau est
En suivant TEOR...
Le chemin de fer dans l'agglomération rouennaise de 1843 à aujourd'hui
Un sportif normand exceptionnel, Jacques Anquetil (1934-1987)
L'aviation dans l'agglomération rouennaise
Les Juifs à Rouen du Moyen Âge à nos jours
Un siècle d'Armada



LES MAIRIES DE L'AGGLOMÉRATION

UN PATRIMOINE RÉPUBLICAIN

N°22

Chantal Cormont



Collection histoire(s) d'aglo



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE

Ragache

Composition du groupe Histoire :

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Claude Lainé - Serge Martin-Desgranges
- Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud - Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy
- Cécile-Anne Sibout.

Coordonnateur : Loïc Vadelorge

Conception, réalisation et suivi :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse
Agglomération de Rouen
Serge Martin-Desgranges

Réalisation :

Nicolas Carbonnier

Contact :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse

Agglomération de Rouen

Immeuble "Norwich House"

14 bis, avenue Pasteur - BP 589

76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65

e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

Conception graphique :

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier

section

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre pays a connu cinq Républiques en un peu plus de 200 ans et cette traversée de l'Histoire ne fut pas sans vicissitudes. La République a toujours été associée à celles et ceux qui ont œuvré pour davantage de liberté, de démocratie, d'égalité et de laïcité et nombreux furent les penseurs, artistes ou architectes qui ont souhaité lui donner une incarnation ; les Mariannes de nos Hôtels de Ville en sont un exemple emblématique.

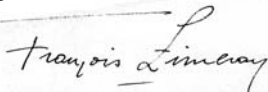
La représentation symbolique de la République se rencontre dans chacune des communes qui composent notre agglomération et en premier lieu sur les façades des mairies.

Ce nouveau fascicule de la collection histoire(s) d'agglomération se propose de vous faire découvrir une lecture originale de l'architecture de nos maisons communes, véritable patrimoine de la citoyenneté.

A vous tous, nous souhaitons une agréable et enrichissante promenade.

Bien chaleureusement,

François ZIMERAY



Président de l'Agglomération de Rouen

Jean-Yves MERLE



Vice-Président délégué
Culture - Patrimoine - Jeunesse

INTRODUCTION

La mairie fait partie des bâtiments les plus connus de la commune, mais parfois les moins regardés, en raison des préjugés sur les constructions récentes. Pourtant, en tant que lieu de pouvoir, la mairie est un édifice de prestige. Ayant grandi avec la République, elle est aussi un lieu de mémoire.

Dans l'agglomération rouennaise, nombre de modestes mairies-écoles sont construites à la faveur de la loi Guizot de 1833. La loi d'avril 1884, qui impose aux communes d'avoir un local municipal spécifique, favorise les projets d'architecte. Dans les années trente et soixante-dix, l'architecture municipale s'approprie la modernité.

La variété des modèles architecturaux déclinant forcément un message politique annonce un intéressant patrimoine de la citoyenneté.



Mairie de Bois-Guillaume (1886)

HÔTEL DE VILLE DE BIHOREL, L'EXTENSION, 1983



5

HÔTEL DE VILLE



Rouen peut s'enorgueillir d'être une commune depuis 1170 et de posséder un hôtel de ville médiéval dont le beffroi symbolise les libertés municipales. Mais les grands projets de la période moderne tournent court. En 1800, la municipalité s'installe durablement dans un ancien bâtiment du XVIII^e siècle de l'abbaye de Saint-Ouen. La laïcisation de l'édifice commence par la démolition du mur de clôture et des bâtiments annexes. Pour donner à l'édifice un aspect monumental, l'architecte Maillet du Boullay propose en 1824 la refonte de la longue façade de 106 mètres dans le style néoclassique. Un appareil à bossages* et des baies cintrées rythment le rez-de-chaussée. Un avant-corps

monumental à péristyle*, avec une loggia à l'étage et un fronton, signale le bâtiment officiel.

Les campagnes d'agrandissements au XIXe siècle ne changent pas l'aspect général.

Les inscriptions, l'horloge du péristyle, le petit campanile* détruit dans l'incendie de 1926, républicanisent l'édifice.

Hérité de l'abbaye, le monumental escalier tournant en pierre et rampe en ferronnerie, sert l'apparat municipal, de même que les pièces de réception.

Avec son parquet et ses lambris absorbant la porte de communication, ses fenêtres côté jardin, la salle des mariages est un lieu clos. Le tableau *Allégorie des fiancés*, par Eugène Delabarre, de 1931, représentant une scène idyllique et pastorale, distille le charme. Le buste d'une farouche Marianne en bronze noir, daté de 1882, arborant un baudrier mention-

nant les dates de 1789, 1848 et 1870, évoque l'histoire tumultueuse de la République. Cette Marianne dite "aux trois Républiques" est l'œuvre du sculpteur franc-maçon, Paul Lecreux.

La salle du conseil a été rénovée en 1960. Le décor métallique réalisé par Maxime Old a occulté les six grandes fresques de 1896 du peintre Paul Baudouin sur l'histoire de Rouen.

Occupant un bâtiment de remploi, cet hôtel de ville a souffert pendant plusieurs décennies de l'absence de plan d'urbanisme initial. Il ne fut désenclavé qu'avec le percement des grands axes, nord-sud et est-ouest.

Choix significatif, les mairies de Darnétal (1834), de Saint-Jacques sur Darnétal (1993) et de Oissel (1856) s'installent dans de belles demeures. Déjà, les mairies de chef-lieu de canton inscrivent leur pouvoir dans la pierre, ainsi Maromme (1844).

UNE MAIRIE PROCLAMATRICE : BOIS-GUILLAUME (1886)

Pour construire cette mairie, le maire fait appel aux meilleurs professionnels de la place de Rouen et accepte des dépenses importantes. L'architecte Louis Loisel est renommé. La zinguerie d'art et la sculpture sont confiées directement au ferronnier Marrou et au sculpteur Bonnet. Les vitraux sont l'œuvre du verrier Lepêtre.

La mairie est un bâtiment quadrangulaire en brique, à un étage, avec un avant-corps* singularisé par un porche à tribune.

L'architecte se joue des volumes. Un puissant campanile trapézoïdal coiffé d'un toit à l'impérial, couronné d'un lanternon avec paratonnerre, anime la mairie d'un mouve-

ment ascensionnel et l'impose dans le paysage.

L'architecture est très éclectique*. Les contreforts et les échauguettes* encadrant l'avant-corps, les arcs d'ogives du porche* réunis par une clef de voûte, les arcs des baies, les pilastres* à chapiteaux composites de la façade, évoquent à la fois le monde féodal, gothique et Renaissance et composent une construction de style "troubadour".

De nombreux symboles visuels républicains s'affichent en façade. Chaque lettre du mot Mairie est insérée dans une arcature et la date de construction, 1886, est annoncée par le mot latin "Anno".

Les symboles se nourrissent de

la rivalité entre l'Église et l'État. Le campanile est la réplique du clocher ; le balcon qui permet au maire de s'adresser à ses concitoyens correspond à la chaire du curé ; l'horloge est l'indicateur du temps laïc qui concurrence le temps liturgique.

L'organisation intérieure met en scène le pouvoir municipal. Le vestibule assure la distribution générale. L'escalier d'honneur est un escalier tournant à deux volées. A l'étage, la salle du conseil sert aussi de salle des mariages. La clarté de la pièce est symbolique : elle sacralise l'institution. Au dessus du porche, un petit salon pouvait abriter un orchestre.

Les mondanités expliquent d'ailleurs la construction de deux rampes permettant aux voitures d'accéder au "péristyle" pour

déposer les visiteurs.

Le choix de l'emplacement de la mairie, loin de l'église, déplace le centre de gravité de la commune. Il assure la promotion de la route de Neufchâtel et du chemin de Darnétal à Maromme et permet l'installation de l'éclairage public au croisement de ces deux voies.

En marquant l'urbanité de la commune, cette mairie devait aussi faire la fierté des habitants.

Les mairies du Houleme (1889), de Malaunay (1897), de Saint-Etienne-du-Rouvray (1903), sont d'autres mairies proclamatrices, d'architecture quasi urbaine.

La Troisième République voit aussi la naissance de nouvelles mairies-écoles, ainsi à Amfreville-la-Mivoie (1884), Belbeuf (1888) et Fontaine-sous-Préau (1886).

LA BOUILLE : UNE MAIRIE NÉO-NORMANDE

La nécessité de reconstruire une école de garçons, les préoccupations hygiénistes de l'époque, la pression de l'Inspecteur d'académie concernant le style entraînent la construction en 1933 par l'architecte Roger Pruvost d'une mairie-école avec bains-douches, de style néo-normand.

La mairie est construite sur la rue et comprend un pavillon* central encadré de deux ailes. Les baies cintrées du rez-de-chaussée, le perron et le porche d'entrée et le campanile à horloges assurent la lisibilité de l'édifice.

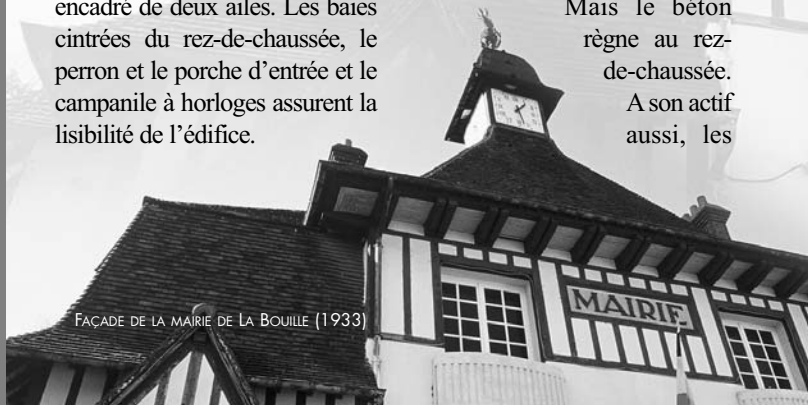
La "normandité" est rendue par les matériaux, les volumes traditionnels et les emprunts aux réalisations néo-normandes. Elle n'exclut pas les innovations.

L'utilisation d'un vrai pan de bois en chêne, dans les parties hautes de la construction est emblématique. Le soubassement surélevé en moellons* de grès s'inspire de la maison normande.

Mais le béton règne au rez-de-chaussée.

A son actif aussi, les

FAÇADE DE LA MAIRIE DE LA BOUILLE (1933)



balcons, les ouvertures arrondies des baies cintrées et les angles arrondis de l'édifice.

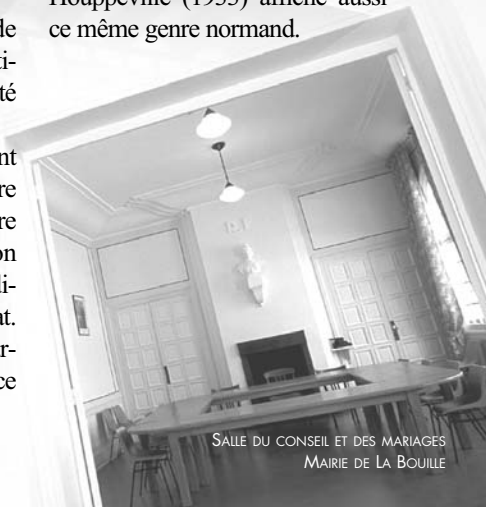
Le toit brisé en pavillon, en tuiles plates, avec de grandes lucarnes, s'inspire des villas balnéaires. Le toit galbé du campanile et le toit à égypt* retroussé du pavillon central donnent à la construction une touche pittoresque.

Enfin le drakkar en guise de girouette sur le campanile constitue une revendication de l'identité normande.

La recherche de style concernant l'école montre que l'architecture régionaliste est une réaction contre la tendance à l'uniformisation architecturale diffusée par les édifices publics construits par l'Etat. En outre, par ses références à l'architecture rurale et balnéaire, ce

choix semble exprimer un rejet de l'urbanisation, de l'industrialisation et d'une culture ouvrière qui se développent dans les communes voisines. Plaisant généralement aux conservateurs, ce style est un marqueur identitaire.

Avec son colombage en ciment peint, la mairie-école de Houpeville (1933) affiche aussi ce même genre normand.



SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES
MAIRIE DE LA BOUILLE

La commune doit à son nouveau maire socialiste élu en 1935, Tony Larue, l'édification d'une nouvelle mairie en 1936 dans le Bourg. Que de vicissitudes pour construire une mairie sous le Front populaire ! A peine démarré, le chantier est paralysé en juin 1936 par des grèves. Puis les nouvelles lois sociales entraînent des surcoûts qui aboutissent à une révision des marchés.

La mairie est finalement inaugurée en novembre 1937 par le ministre de l'intérieur du Front populaire, Marx Dormoy. Depuis 1974, elle sert de centre culturel et de mairie annexe.

Pour cette commune de 8942 habitants en 1936, l'architecte rouennais Emile Thomas réalise un ensemble comprenant un hôtel de ville et un foyer municipal. Avec une grande salle de spectacles, une biblio-

thèque, une salle de conférences, une cuisine pour les banquets, le foyer municipal est l'expression du droit à la culture et aux loisirs des masses et montre l'importance donnée au lien social. Les services municipaux sont regroupés dans le bâtiment central. La distribution intérieure est rationnelle.

Cette mairie est remarquable pour son architecture moderne. L'emploi exclusif du béton armé dans la structure, du ciment de pierre reconstituée en façade, du béton translucide pour faire des cloisons, des planchers, des puits de lumière, constitue une innovation technique.

L'hôtel de ville a un volume cubique. Il est épaulé par un haut beffroi carré symbolique. Sur la toiture-terrasse, une marquise en ciment.

La façade est sobre, percée d'une haute baie, divisée en trois travées.

Avec leur balustrade en ciment formée de faisceaux de colonnettes en tuyaux, les trois balcons affichent un décor moderne.

Matériaux et aménagements montrent que la nouvelle architecture utilise la symbolique de la transparence.

L'unique décor sculptural est une Marianne en pied, immobile, dans la partie haute de la façade principale. A ses pieds, deux allégories, l'industrie représentée par un travailleur tenant une roue dentelée et une masse, et le commerce, sous les traits d'une femme tenant un caducée. Ce haut-relief en pierre reconstituée est l'œuvre du sculpteur parisien Pierre Fournier des Corats. Cette composition montre que la République assure le progrès économique et social.



LE MESNIL-ESNARD : UNE ARCHITECTURE COMPOSITE

Une nouvelle mairie est construite à l'initiative de son maire radical socialiste, Gabriel David, pour remplacer la mairie-école de 1851. L'organisation d'un concours d'architectes en 1935 récompense Pierre Lefebvre, déjà primé pour la mairie de Canteleu à Croisset. La mairie est inaugurée en août 1937, par Edouard Herriot, président de la chambre des députés.

L'essor démographique de la commune qui atteint 1700 habitants, impose aussi la construction d'un groupe scolaire. Mais le programme architectural prévoit deux constructions distinctes. La mairie est construite en retrait de la route de Paris, afin de créer une esplanade végétale, et le groupe scolaire en arrière.

L'architecte manifeste son intention de construire un bâtiment fonctionnel, mais non "dépourvu d'intérêt artis-

tique" et de respecter dans l'élévation "les grandes lignes dictées par le style local". Le résultat est une construction affichant la modernité des années trente avec un caractère régionaliste conféré par le toit en pavillon et le campanile néo-normand.

La brique est utilisée en parements ravalés avec soin. L'alternance de briques rouges et de briques jaune clair et les claustras* dans les parties hautes animent la façade.

Le porche d'entrée composé de cinq piédroits* et le grand fronton* triangulaire signalent le bâtiment officiel. Les cinq baies de la façade principale désignent la salle des mariages.

La sculpture en staff* du fronton, œuvre du sculpteur rouennais Deconihout, affiche la symbolique révolutionnaire et républicaine. Le faisceau, la francisque, la hampe, le



bonnet phrygien, la cocarde forment une composition axiale, complétée par l'inscription proclamatrice R. F. et des épis de blé, évoquant les armoiries de la commune.

Conciliant héritage patrimonial et modernisme, la commune a réalisé des agrandissements fonctionnels intégrés.

LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE DE GRAND QUEVILLY

UNE IDENTITÉ TERTIAIRE

Avec l'essor démographique de la commune et la création d'une ZUP en 1961 dans la partie haute de la ville, Tony Larue décide de construire un nouvel hôtel de ville, sur le plateau Sainte-Lucie, au cœur de la nouvelle cité. L'inauguration a lieu en septembre 1974.

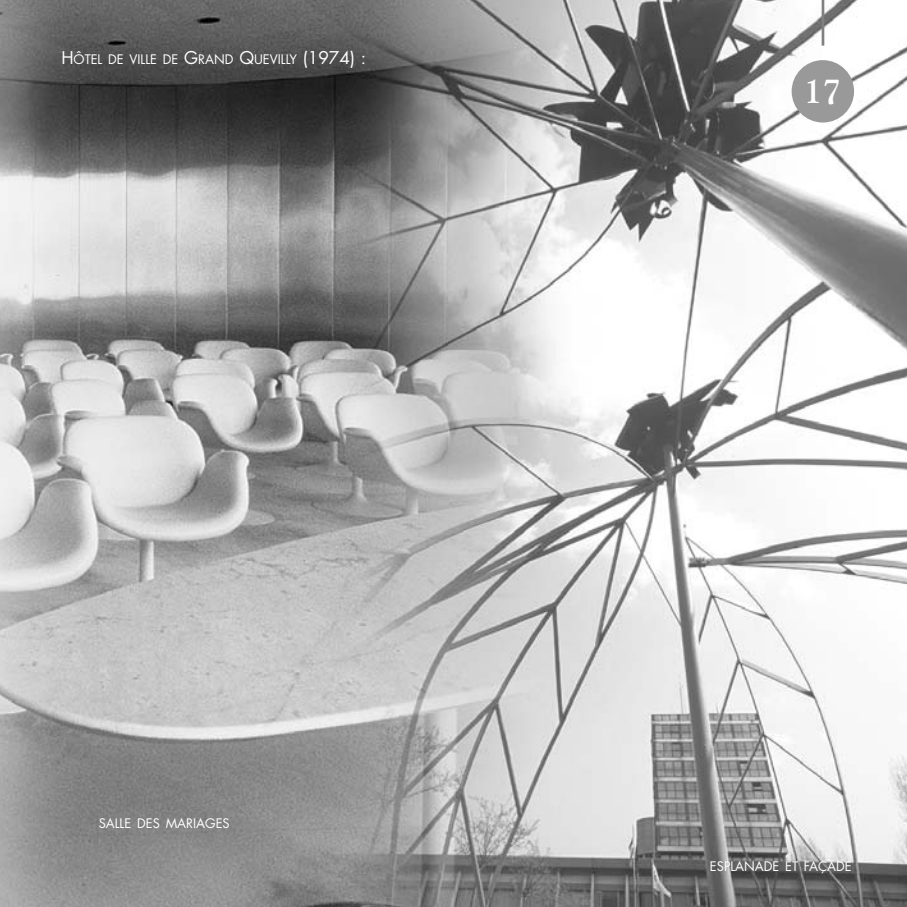
L'architecte Henri Tougard réalise un centre administratif composé de deux unités distinctes correspondant à des fonctions différentes : un immeuble de services administratifs et techniques et un bâtiment citoyen contigu.

Les services sont concentrés dans une tour de neuf étages. L'autre bâtiment est une barre

de dix travées. Cet agencement rappelle l'hôtel de ville de Grenoble construit en 1960.

Les murs-rideaux* de la tour, composés de trames verticales qui viennent s'agrafer sur des planchers porteurs et des poteaux en béton armé, offrent, entre les montants en aluminium, des surfaces vitrées.

L'accès à la tour se fait par l'entrée côté jardin public. Au milieu du hall traversant, un bureau d'accueil oriente les visiteurs. La distribution est rationalisée. Au rez-de-chaussée, l'espace est structuré par un axe de circulation. La lumière douce, la couleur chaude de la frisette, les cloisons-vitrines, la



SALLE DES MARIAGES

ESPLANADE ET FAÇADE

substitution de bureaux aux guichets, montrent un souci d'accueil du public.

Les étages abritent les bureaux moins fréquentés par le public. Chaque niveau s'articule autour d'un noyau central qui assure la circulation verticale.

L'entrée noble de la mairie

s'ouvre sur l'esplanade, signalée aujourd'hui par la statue en bronze du maire bâtisseur. La devise républicaine s'étale sur les trois travées de l'entrée, parées de hautes grilles de fer forgé, déroulant un décor végétal et assurant la transparence des lieux. A l'intérieur, des plaques commémoratives

évoquent Jean Jaurès et François Mitterrand. Avec son dallage minéral clair, le hall d'entrée est sobre. Il permet d'accéder à l'escalier d'honneur, éclairé par la lumière provenant du rez-de-jardin. Au premier étage, un hall de réception conduit aux grandes salles.

La salle des mariages, caractéristique du design des années 1970, a un intérêt quasi patrimonial. Avec sa forme ovale, ses panneaux en aluminium décorés d'une sculpture métallique, sa moquette moelleuse beige, ses sièges-coque blancs, son rideau de perles et sa Marianne blanche fermant les yeux, elle décline la ligne intimiste et immerge l'assistance dans la douceur. On doit cet aménagement au décorateur Motte et le mobilier au designer finlandais Jacobsen.

Les nouvelles mairies de Déville-

lès-Rouen (1968), Sotteville-lès-Rouen (1971), Mont-Saint-Aignan (1975), Saint-Léger-du-Bourg-Denis et l'extension de Bihorel (1983), ont aussi opté pour ce type de bâtiment.



LA NOUVELLE MAIRIE DE CANTELEU

La construction d'une nouvelle mairie à Canteleu répond à un impératif de centralité après l'aménagement d'une ZUP sur le plateau qui modifie la répartition de la population. L'objectif est aussi de créer un centre ville entre les cités rose et verte.

En 1986, la municipalité organise un concours d'architectes. Le site est contraignant : il faut insérer le nouvel hôtel de ville dans un espace bâti comprenant une barre. En revanche, le programme architectural est simple. La municipalité

HÔTEL DE VILLE DE CANTELEU (1990)



donne sa préférence au projet de l'architecte Jean-Luc Huard, pour sa lisibilité, sa fonctionnalité et sa rationalité. La nouvelle mairie est inaugurée en 1990.

Cet hôtel de ville est composé de deux blocs rectangulaires, comportant deux et trois niveaux d'élévation, décalés d'un demi niveau, et s'articulant autour d'un puits de lumière.

La communication entre les deux blocs est assurée par une entrée traversante et un escalier central assurant la distribution des étages par demi niveau. La circulation se fait aussi par les toits.

Le concept de transparence à l'intérieur est la règle. Les baies des



Mairie de Saint-Martin-du-Vivier (1993)

Mairie de Grand-Couronne (1956), construite par l'architecte P. G. Nicolau. Le bâtiment trapu en briques rouge corail est caractéristique de l'architecture des années cinquante.

liberté
égalité
fraternité



façades internes offrent une vue plongeante sur les deux patios fleuris aménagés au fond du puits et dans les salles du bloc opposé. Sur un fronton carré, une mosaïque moderne de Lamarque honore Flaubert.

Le rez-de-chaussée comprend les services ouverts au public. Le niveau supérieur du bloc frontal est l'espace des élus. Le niveau bas est dévolu aux services techniques. Le niveau supérieur du bloc arrière est l'étage des grandes salles de réunion. Leurs cloisons coulissantes permettent des aménagements modulaires. La salle Flaubert qui est la salle des mariages, renferme la bibliothèque de l'écrivain.

A l'extérieur, l'hôtel de ville se présente comme un édifice quadrangulaire doté de façades différentes.

Fermant la place Jean Jaurès, sur-

montée de modules évoquant des créneaux, la façade du bloc frontal ressemble à un paravent décoratif. La façade du bloc arrière, côté jardin public, se singularise par ses volumes arrondis organisés symétriquement par rapport à l'entrée. Les rampes d'accès au sol et la coupole en verre de la rotonde rajoutent des rondeurs.

Toutefois, dans une version moderne, le langage architectural décline une mairie proclamatrice. L'escalier monumental et le peron, l'armature et les colonnes formant un péristyle*, les rampants brisés encadrant une baie centrale surmontée d'un fronton évidé, forment une puissante composition pyramidale en béton. Le mât où flottent les couleurs et la verrière surmontée d'un campanile, abritant comme girouette une colombe tricolore, sont symboliques.

HÔTEL DE VILLE DE CANTELEU,
LA MARIANNE DE PIERRE POISSON (1933)



Usages de la
1913

Dans l'agglomération rouennaise, la nouvelle mairie marque généralement l'accession à l'urbanité de la commune. Lorsque le pouvoir municipal s'inscrit dans une dynamique politique, le programme architectural et l'architecture envoient des messages forts. Les mairies de la Troisième République affichent les couleurs de la République. En revanche, les hôtels de ville des années 1970 n'ont plus de lisibilité politique et déclinent une identité tertiaire. Les lois de décentralisation de 1983 n'engendrent pas de nouvelles mairies. Elles profitent davantage aux départements, régions, structures intercommunales qui s'empressent d'édifier à leur tour un lieu de pouvoir.

Chantal Cormont

Glossaire

Avant-corps : partie d'un bâtiment faisant saillie sur l'alignement de la façade.

Bossage : parement ouvragé de la face vue des pierres de taille d'un ouvrage de maçonnerie.

Campanile : tourelle ajourée abritant une horloge ou des cloches sur un édifice civil.

Claustra : mur ajouré formé d'éléments en poterie ou en béton moulé (claustres).

Echauguette : petit ouvrage en surplomb.

Eclectique (style) : architecture mélangeant des éléments de décor empreintés à différentes périodes stylistique.

Égout : partie inférieure d'un versant d'un toit. L'égout est retroussé quand le versant est brisé de manière que la pente de l'égout soit moins forte que la pente générale.

Fronton : ornement triangulaire ou semi-circulaire au-dessus de l'entrée d'un édifice.

Marquise : auvent.

Moellon : pierre de construction.

Mur-rideau : mur extérieur non porteur.

Pavillon : partie de bâtiment ordinairement quadrangulaire placée soit à l'extrémité, soit au centre de l'édifice, dont elle se distingue par l'alignement, la hauteur, ou l'architecture.

Péristyle : colonnade limitée à une façade principale et formant porche.

Piédroit : montant vertical qui supporte la naissance d'une arcade.

Pilastre : pilier rectangulaire de faible saillie, décoré comme une colonne, et qui est engagé dans le mur.

Porche : pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment.

Staff : mélange de plâtre et de fibres végétales.

Volée : Partie d'escalier formée de marches, délimitée par des paliers.

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour en savoir plus :

Agulhon Maurice, “La mairie Liberté Egalité Fraternité” in *Les lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, Tome I *La République*, Paris, Gallimard, 1984.

Agulhon Maurice, Bonte Pierre, *Marianne : les visages de la République* Gallimard Découverte, 1992.

Agulhon Maurice, “Les villes acteurs et reflets des évolutions d’un régime” in *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. Duby, Tome IV *La ville de l’âge industriel*, Paris, Seuil, 1983.

Architecture du XXe siècle dans l’agglomération rouennaise, Petit à petit, Darnétal, 2002.

Georges Jocelyne, *Histoire des maires 1789-1939*, Paris, Plon, 1989.

Julliard Jacques, “Le renouveau municipal” in *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. Duby, Tome V *La ville aujourd’hui*, Paris, Seuil, 1985.

“La République” in *Monuments Historiques*, n° 144, avril-mai 1986.

Mairies et hôtels de ville, évolution d’une forme architecturale et urbaine depuis le XIXeme siècle Topos 92, CAUE des Hauts de Seine, 1997.

Pérouse de Montclos Jean-Marie, *Hôtels de ville de France*, Imprimerie nationale Editions, 2000.

Agulhon Maurice, *Marianne au combat : l’imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

Remerciements :

L’auteur adresse ses remerciements à Claire Etienne, conservateur à l’Inventaire général, aux personnels des mairies et aux élus qui l’ont reçue.

Photographies :

© Agglomération de Rouen / © Heka agence photo / © archives municipales de Rouen / Yvon Miossec © 2002 Inventaire Général ADAGP (IVR23031/IVR23033) / © collection privée : Chantal Cormont / © Tous droits réservés.